



Centre National de la Recherche
Scientifique et Technologique



Institut de l'Environnement
et de Recherches Agricoles

Titre : Parcours et facteurs de blocages des transhumants peuls de la région du Nakambé (ex. Centre-Est) au Burkina Faso

Auteurs : Sidonie Aristide IMA/OUOBA, *Anthropologie Sociale et Culturelle, Chargé de Recherche, CNRST/ INERA, Burkina Faso*, imasidonie@yahoo.fr,

Aboubacar NEYA, Techniciens Supérieurs d'Elevage de l'École Nationale de l'Élevage et de la Santé Animale (ENESA), Ouagadougou, Burkina Faso, neya7811@gmail.com,

Hadja Oumou SANON, Directrice de recherche, Zootechnie-pastoralisme, CNRST/INERA, Ouagadougou, Burkina Faso, E-mail : Hadja_osanon@yahoo.fr,

Introduction

Le Burkina Faso est un pays à vocation agricole et pastorale. Le secteur de l'élevage occupe une place majeure au sein de l'économie du Burkina Faso (Rouamba, 2016). Ce secteur contribue de façon significative à la croissance économique avec l'un des cheptels les plus importants de la sous-région. En 2018, le cheptel bovin du Burkina Faso s'estimait à 9 840 000 têtes (MRAH, 2019). Cette filière joue un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté permettant une augmentation des revenus dans les zones rurales. Cependant, la pression sur la ressource pâturée due à la charge animale est souvent aggravée par la compétition des terres avec les agriculteurs. Parallèlement, la sédentarisation, l'urbanisation et l'expansion des cultures corrélées aux changements climatiques entraînent une régression des pâturages naturels dus à des phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresse, inondations etc.) (DREP-CE, 2018). Si certains éleveurs se sédentarisent (Sougnabe, 2013), d'autres par contre, perdurent dans la pratique de la transhumance. Elle est citée comme un moyen efficace d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des ressources naturelles (FAO, 2012). Cependant, de nos jours, les pratiques traditionnelles ne permettent plus de répondre efficacement aux problèmes d'alimentation et d'abreuvement des animaux. L'amplitude des mouvements des éleveurs transhumants est devenue plus importante et les séjours dans les

Le journal de la culture et des sciences

zones d'accueil deviennent de plus en plus longs (CILSS, 2010). C'est dans l'optique de contribuer à la connaissance des éléments qui pourraient aider à l'amélioration des conditions de vie des pasteurs que ce présent article a été initié pour identifier les parcours des éleveurs transhumants et explorer les facteurs de blocage de mobilité avec le bétail.

Méthodologie

La région du Nakambé est située au Sud-Est du Burkina Faso entre 1°0' de longitude Ouest et 0°45' de longitude Est, entre 12°35' et 10°55' de latitude Nord (DREP-CE, 2018). Elle fait frontière avec les pays voisins que sont le Togo et le Ghana et couvre une superficie de 14710 km² soit 5,4% du territoire national. Elle est composée de trois (03) provinces que sont : le Boulgou, le Koulpélogo et le Kouritenga. Le chef-lieu de la région est Tenkodogo situé à 185 km de Ouagadougou, à 104 km de la frontière du Togo et à 78 km de celle du Ghana (INSD, 2014). Ces pays limitrophes ainsi que le Bénin constituent un potentiel énorme de débouchés pour les produits agricoles et pastoraux. Les sols de la région sont pauvres et ne sont pas très adaptés pour les cultures agricoles ; en effet, sur 14 852 Km² de terre seulement 32,2% sont cultivables et les 67,8% sont des terres non cultivables (DREP du Centre – Est, 2018). La région du Nakambé appartient à la zone Soudano-sahélienne avec des précipitations annuelles allant de 750 à 1000 millimètres. Le réseau hydrographique y est dense, avec cinq bassins versants (Nouhao, Sirba, Nakambé, Oualé et Nazinon). La région abrite la plus grande infrastructure hydraulique du pays qui est le barrage de Bagré (MED, 2005). Les formations végétales sont représentées par des savanes arborées à arbustives, arborées à boisées ainsi qu'une mosaïque de savanes et jachères. L'état de dégradation des ressources naturelles (sol et végétation) est déjà avancé dans la région en raison de la démographie galopante et de l'urbanisation (DREP-CE, 2018). On note l'existence de deux couloirs de transhumance notamment à Sawenga et à Yargatenga, qui sont toutefois insuffisants au regard de la pratique de la transhumance.

1.2 Collecte et analyse des données

Les données ont été collectées grâce à différentes sources (documents, fiches d'enquête, observations directes et prises de vue). L'échantillonnage était de type raisonné en tenant compte de certains critères (ethnie peule, chef de famille, disponibilité, zones accessibles, et disposer de 50 têtes de bovin au minimum). Au total 62 personnes tous transhumants et 10 personnes ressources de l'administration ont pu être enquêtées. La collecte des données individuelles s'est déroulée du 24 juin au 31 juillet 2020. Les statistiques descriptives ont été

Le journal de la culture et des sciences

utilisées pour caractériser les éleveurs. Des synthèses sous forme de tableaux et de graphiques, grâce au logiciel Excel 2010, ont permis de mettre en exergue les stratégies d'adaptation des éleveurs transhumants face à la variabilité climatique dans la région du Nakambé. Des récits des éleveurs ont été aussi pris en compte pour la mise en scène des perceptions des répondants.

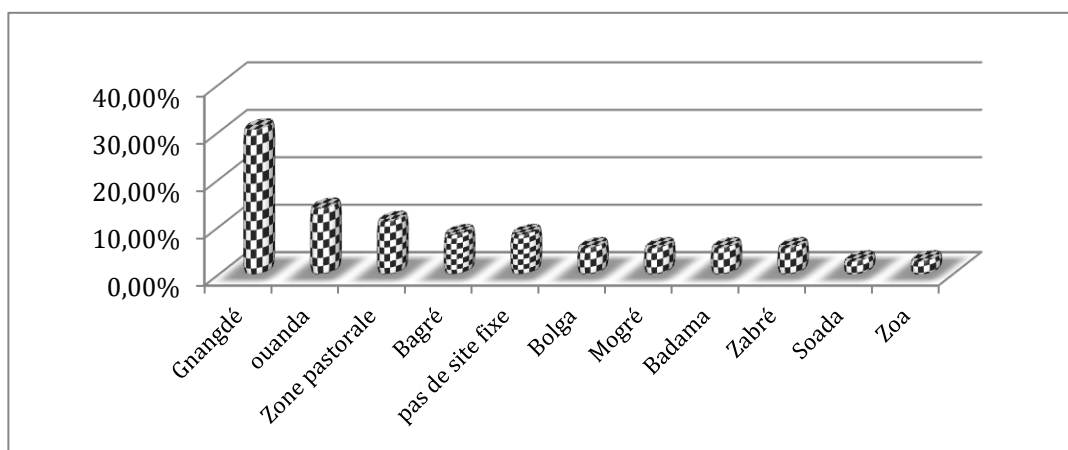
2. Résultats et discussion

2.1. Caractéristiques socio démographiques des éleveurs

Les transhumants sont tous d'ethnie Peule et ceux dont l'âge est compris entre 25 à 65 ans sont les plus nombreux. Cela s'explique par la forte croissance démographique dans la région. Il ressort également de l'enquête que 22,58% ont reçu au moins une formation soit en fauche et conservation de fourrage, soit en embouche bovine. La grande transhumance est pratiquée par la majorité des enquêtés (65,96%). L'étude révèle aussi que 34,04% environ pratiquent la transhumance interne et 65,96% la transhumance transfrontalière. Les raisons principales de ces pratiques sont la recherche du pâturage, d'eau, de cure salée, l'achat de bonnes races bovines et le renforcement des relations sociales dans d'autres localités.

2.2 Choix des parcours

Les parcours sont choisis à la suite d'informations recueillis par les bouviers sur les zones à potentialités pastorales et hydriques suffisantes pour les besoins du troupeau (fig. 1).



Source : collecte des données, Bittou, Juin /Juillet 2020

Figure 1: Sites privilégiés de transhumance

La plupart des éleveurs (30,56%) fréquente le village de Gngandé chaque année en raison de la disponibilité du fourrage pour le bétail dès les premières pluies. Par contre, les villages de Soada et Zoa sont faiblement fréquentés, soit une proportion de 2,78% chacun. Ils estiment que ces

Le journal de la culture et des sciences

villages n'ont pas assez d'eau et du fourrage pour les animaux. Si les uns et les autres choisissent un site de parcours, d'autres transhumants (8,33%) n'ont pas de site fixe car disent-ils *« je me déplace en priorité vers les villages bénéficiant des premières pluies »*.

2. 3 Facteurs de blocage de mobilité avec le bétail

Système résilient face à la variabilité climatique, la transhumance est confrontée, de plus en plus, à des menaces qui sont l'insécurité qui règne dans les zones de transit du bétail, notamment dans les régions frontalières, le coût élevé de la transhumance : *« nous, devons verser des taxes à des groupes armés pour circuler tranquillement avec les troupeaux »*, déclare un transhumant de Bittou et la méfiance envers les éleveurs : *« dans le contexte sécuritaire dégradé, nous, les éleveurs d'origine peule, on a tendance à nous assimiler aux terroristes »*, affirme cet autre transhumant à la Nouhao. Ces différents facteurs de blocage de la mobilité des Peuls avec le bétail ne sont pas exhaustifs, d'autres facteurs sont évoqués dont notamment, l'insuffisance de main d'œuvre, le mauvais accueil dans certains sites de transit, la méconnaissance des textes réglementaires sur la transhumance, l'exacerbation des conflits entre les pasteurs et les autres acteurs, l'occupation des pistes à bétail par les agriculteurs, l'État et les acteurs du secteur privé, le manque d'information sur les documents administratifs liés à la transhumance et les tracasseries douanières. Les facteurs de blocage suscités, ne constituent pas un frein à la perception des éleveurs peuls sur la transhumance. La transhumance est approuvée positivement par la plupart des éleveurs (67,74%). *« Il y a beaucoup d'animaux et peu de ressources naturelles, il faut alors multiplier les déplacements des animaux pour couvrir leurs besoins »*, disent les éleveurs. Il y a aussi les représentations de l'espace de pâture que se font les Peuls. En effet, pour le Peul, le pâturage est un don de Dieu, il est à la disposition de tous. Aux dires des enquêtés, ils estiment que *« l'herbe pousse partout et n'est pas le fruit du travail d'un homme, c'est Allah qui nous la donne gratuitement et si on ne la valorise pas par les animaux, c'est une perte. Depuis la création de cette activité, Allah nous a fait don des bœufs et de l'herbe »*. Il existe une corrélation entre la taille des bovins et la perception sur la transhumance. En effet, plus le nombre des bovins est élevé, plus les éleveurs sont contraints de pratiquer la grande transhumance (photo 1). Par contre, plus le nombre des bovins est réduit plus, ils ont tendance à pratiquer la petite transhumance voire à se sédentariser. Ainsi, les éleveurs ayant une opinion favorable à la transhumance ont des effectifs d'animaux compris

Le journal de la culture et des sciences

entre 70-120 têtes de bovins. Par contre, ceux qui désapprouvent la transhumance possèdent moins de 70 têtes de bœufs.

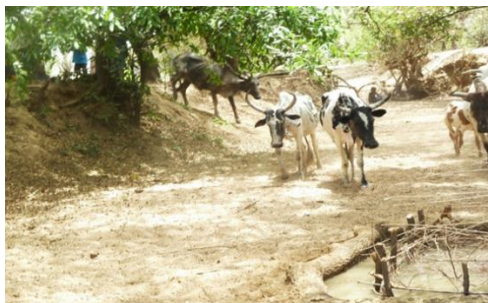


Photo 1 : Descente des bovins dans le bas-fond de la Nouhao

Le choix des parcours permet aux éleveurs d'accéder aux meilleures ressources pastorales (eaux, pâturages et minéraux), la plus nutritive possible afin de préserver la santé et d'améliorer la productivité de leur bétail. Le choix des parcours est lié également à leur connaissance et à l'interprétation des signes liés au climat et aux phénomènes naturels. Ce savoir endogène et ce secret de la nature leur orientent dans le choix des itinéraires pour la recherche de l'herbe fraîche et de l'eau. L'irrégularité de la pluviométrie contraint les éleveurs peuls à la transhumance. De plus en plus les pluies s'installent tardivement ce qui rend difficile la pratique des cultures fourragères par conséquent, on assiste à un manque de fourrage stocké à la fin de la saison amenant Boukaré, un éleveur de Badama, à faire cette confidence : *« Si tu as plus d'une trentaine de têtes de bovin, il faut que tu transhumes ; si non, ils seront confrontés aux stresses alimentaires »*. Impuissants face à ces contraintes fourragères, les pasteurs ont su s'adapter en pratiquant la transhumance. L'absence de pistes à bétail, les conflits entre agriculteurs et éleveurs ou entre éleveurs concernant l'accès et l'usage des ressources naturelles, le banditisme ainsi que les déficits en ressources naturelles s'inscrivent dans un même ensemble de contraintes structurelles relevées par les transhumants. Des travaux réalisés par Ouoba-Ima, (2018) et Kiéma et al. (2017), évoquent aussi l'insécurité transfrontalière, les conflits armés, le banditisme et la mauvaise hospitalité au niveau des sites d'accueil. UNOWAS (2018) ajoute que l'extrémisme violent des groupes terroristes et autres groupes armés opérant dans des zones du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, est venu aggraver les tensions liées au pastoralisme. La traversée des frontières est plus compliquée, voire impossible pour accéder à certains territoires, affirme Dodo (2020). En effet, le Bénin, par exemple, a fermé sa frontière pour tous les transhumants issus des pays frontaliers (le Nigeria, le Niger, le Burkina) arguant des raisons de sécurité. Ainsi, les textes communautaires, qui ont été négociés et acceptés par tous dans la

Le journal de la culture et des sciences

région, sont violés. Au Togo, on peut continuer de circuler mais dans le cadre d'un dispositif administratif de plus en plus contraignant. Les taxes y ont augmenté sensiblement (Ibid, 2020). Malgré l'existence des facteurs de blocage de la transhumance, elle est perçue comme une stratégie efficace d'adaptation à la variabilité climatique et de gestion durable des ressources naturelles (FAO, 2012). L'avenir du pastoralisme est hypothétique car beaucoup de jeunes se détournent de cette activité qui est liée à la pénibilité de la tâche, mais aussi au conflit intergénérationnel, à savoir, chez les Peuls, dès qu'un enfant naît, on le dote d'un animal. En grandissant, il devient à son tour propriétaire d'une partie du troupeau familial. Or, de plus en plus, les jeunes veulent vendre leur bétail pour acheter une motocyclette, un téléphone, etc. et cela crée des tensions entre les aînés et les jeunes au sein des familles. Les valeurs ont changé, traditionnellement, les éleveurs n'ont que de faibles liquidités, le troupeau constitue la fierté et la richesse, or les jeunes veulent de l'argent. FAO et al. (2015) souligne aussi le désintérêt de la nouvelle génération peule des activités pastorales et sa volonté de sortir de la marginalisation. Beaucoup de fils d'éleveurs ont déserté la brousse pour s'installer dans les centres urbains où ils exercent toutes sortes d'activités économiques. L'avenir des systèmes pastoraux a suscité l'intérêt des experts à cause des changements climatiques, la croissance démographique, la réduction des espaces de pâture et la multiplication des conflits avec les agriculteurs mettant en péril l'avenir de l'élevage pastoral au Sahel (Turner et al., 2014).

Conclusion

Dans la région du Nakambé, les éleveurs s'adaptent au changement et à la variabilité climatique par la pratique de la transhumance. Mais les résultats montrent l'existence de facteurs de blocage à la pratique de la transhumance. En dépit de ces facteurs de blocage, la plupart des éleveurs continuent à soutenir ce système d'élevage en arguant que non seulement c'est un mode de vie, mais c'est aussi le seul moyen pour nourrir un grand nombre d'animaux dans les conditions actuelles. Pour une pratique durable de la mobilité, une plus grande attention doit être portée aux droits fonciers et à la gestion des ressources naturelles, à l'application nationale des textes et les protocoles de la CEDEAO relatifs à la transhumance. Des campagnes de sensibilisation pour la coexistence pacifique entre différents groupes devraient être élaborées et communiquer davantage sur les bénéfices mutuels du pastoralisme et de l'agriculture pour les économies nationales et régionales. Il faudrait également créer et/ou renforcer les structures de

Le journal de la culture et des sciences

gestion des conflits au niveau local afin de prévenir et de résoudre les tensions entre les différents groupes d'acteurs ayant la terre comme bien commun.

Références bibliographiques

Comité permanent Inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), 2010. L'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest, 26e réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires, 10 p.

Dodo Boureïma, 2020. « Quel avenir pour le pastoralisme dans le Sahel ? », Interview de Boureïma Dodo, pour ID4D, <https://ideas4development.org/sahel-quel-avenir-pour-le-pastoralisme/> consulté le 3/11/2020

DREP-CE, 2018. *Plan de développement régional 2018-2022*, 122 p.

FAO, 2012. *La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest: Proposition de plan d'action*, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Ouagadougou, 143 p.

FAO – DRC – CRS, 2015. *Situation de la transhumance et étude socio-anthropologique des populations pastorales après la crise de 2013-2014 en république centrafricaine*, rapport conjoint de mission, version finale, 30 P.

INSD, 2014. *Tableau de bord statistique 2013 de la région du Centre-Est*, 117P.

Kiéma André, Bambara Germain Tontibomma. et Zampaligré N., 2014. « Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sahel : contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales », *VertigO*, 14 (3), doi : 10.4000/vertigo.15404, consulté le 12 novembre 2015

Ministère de l'Economie et du Développement (MED), 2005. Région du Centre-Est, cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté, Burkina Faso, 67 P.

Ministère des ressources animales et halieutiques (MRAH), 2019. « Annuaire 2018 des statistiques de l'élevage », 140 P. www.mra.gov.bf/, consulté le 9/12 2020

Ouoba-Ima Sisonie Aristide, 2018. *Dynamique du mode de vie des éleveurs et des bouviers peuls de la zone pastorale de la Nouhao au BURKINA FASO*, thèse unique, Université de Strasbourg, UMR 7367, Dynamiques Européennes, 353 P.

Le journal de la culture et des sciences

Sougnabe Patrice, 2013. « La sédentarisation comme moyen d'adaptation aux baisses de la pluviométrie chez les éleveurs peuls en savane tchadienne », *Vertigo*, 13 (1), doi : 10.4000/vertigo.13468

SWAC/OECD, 2007. *Promoting and supporting change in transhumant pastoralism in the Sahel and West Africa*, SWAC/OECD, Paris, France. (Policy Note; 3)

Turner D. Matthew, McPeak John G., Ayantunde Augustine, 2014. « The role of livestock mobility in the livelihood strategies of rural peoples in semi-arid West Africa », *Hum. Ecol.*, 42: 231-247, doi: 10.1007/s10745-013-9636-2

UNOWAS (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel), 2018. *Pastoralisme et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel Vers une coexistence pacifique*, 97 P.

Rouamba Jean Pierre, 2016, *Revue des filières bétail/viande et lait et des politiques qui les influencent au Burkina Faso*. FAO-CEDEAO, rapport d'activités, 57 p.

Ce document de vulgarisation est tiré de l'article scientifique : IMA-OUOBA Sidonie Aristide, NEYA Boubacar et SANON Hadja Oumou (2022) : Stratégies d'adaptation des éleveurs transhumants de la région du centre-est au Burkina Faso face à la variabilité climatique, *Annales de l'Université Joseph KI-ZERBO*, Série C, vol. 020, ISSN : 2424-7545, URL : <http://www.univ-ouaga.bf/revue>